

Procès-verbal de la session extraordinaire

du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 23 mars 2009 à 21h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1
 Monsieur Stéphane Breault, district
 Madame Manon Desnoyers, district 3
 Madame Céline Daigneault, district 4
 Madame Josée Bélanger, district 5
 Monsieur Benoît Ricard, district 6

formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général

Rituel du Conseil

Avis de convocation

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session extraordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir :

Ordre du jour

Session extraordinaire du 23 mars 2009

Point 1)

09-03X-145 Ouverture de l'assemblée

Point 2)

2.1

09-03X-146 Adoption de l'ordre du jour du 23 mars 2009

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Point 3)

3.1

09-03X-147 Autorisation d'effectuer des virements budgétaires

3.2

09-03X-148 Demande d'augmentation du poste budgétaire 1-02-130-00-418 de l'adjoint administratif, afin de prolonger l'entente de service pour une réceptionniste de la compagnie Select.

SÉCURITÉ PUBLIQUE.

Point 4)

TRAVAUX PUBLICS

Point 5)

5.1

09-03X-149 Dépôt d'une correspondance au sujet du renouvellement du bail portant le numéro 1455-04-01 pour l'immeuble situé au 2502 Route 125, propriété de la Société Immobilière du Québec.

5.2

09-03X-150 Mandat au Directeur des travaux publics ou le Directeur du Service technique afin de préparer un appel d'offres pour l'entretien du réseau d'éclairage sur le territoire de la Municipalité.

5.3

09-03X-151 Demande d'autorisation afin que la Municipalité adhère au prélèvement automatique pour le paiement de l'essence par le biais de la Carte Capitale.

HYGIÈNE DU MILIEU

Point 6)

6.1

09-03X-152 Demande de remplacement du véhicule utilisé pour le Service d'hygiène, recommandé par le principale utilisateur, monsieur Éric Pothel et le responsable de l'équipement motorisé.

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Point 7)

7.1

09-03X-153 Dépôt d'une correspondance de Mme Guylaine Lepage de Royale LePage au sujet de l'acquisition de la rue Wolfe et un projet de modification de zonage

7.2

09-03X-154 Dépôt d'une demande d'ajouter le quadrilatère Place Rivest, rue Cartier, Chemin du Gouvernement et la Montée Duquette au règlement 488-98.

7.3

09-03X-155 Demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble 2479-2487 rue Cartier

7.4

09-03X-156 Demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble 2605-2609 Chemin du Lac Lemenn

7.5

09-03X-157 Dépôt d'une correspondance provenant de la Garderie Pastelle au sujet de l'obtention d'un service gratuit de cueillette des matières organiques.

7.6

09-03X-158 Dépôt du procès-verbal de la séance de consultation au sujet du projet de règlement sur les bâtiments accessoires portant le numéro 741-08

7.7
09-03X-159 Dépôt d'un projet d'appel d'offres préparé par la MRC de Montcalm pour la cueillette des matières résiduelles

LOISIRS ET CULTURE

(Point 8)
8.1
09-03X-160 Acceptation du protocole d'entente pour l'utilisation de locaux, équipement, terrains et aménagement à l'École Havre-Jeunesse.

8.2
09-03X-161 Formation d'un comité de sélection pour l'analyse des offres de service professionnel concernant la construction du terrain multisports, suite à l'adoption de la résolution 09-03X-142

Période de questions et levée de l'assemblée

(Point 9) Période de questions

(Point 10)
09-03X-165 Levée de l'assemblée extraordinaire du 16 mars 2009

(Point 1)
09-03X-145 Ouverture de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE le quorum est obtenu.

Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par : Josée Bélanger, district 5
Et résolu

Que l'assemblée est ouverte.
ADOPTÉE

(Point 2)
2.1
09-03X-146 Adoption de l'ordre du jour du 23 mars 2009

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Benoît Ricard, district 6
Appuyé par : Stéphanie Breault, district 2
Et résolu

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 23 mars 2009 est accepté en y ajoutant les points :

8.3 Participation au financement au projet de l'École Havre-Jeunesse
8.4 Projet d'embauche pour un animateur/entraîneur
8.5 Prêt de salle – Anne-Marie Blais
ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Il est proposé par Benoît Ricard, district 6
Appuyé par Josée Bélanger, district 5
Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt de la correspondance.

QUE le maire et le directeur général sont autorisés à signer l'entente reçue le 17 mars 2009, pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

5.2

09-03X-150 *Mandat au Directeur des travaux publics ou le Directeur du Service technique afin de préparer un appel d'offres pour l'entretien du réseau d'éclairage sur le territoire de la Municipalité.*

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'octroi du contrat du réseau d'éclairage ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire modifier sa procédure ;

En conséquence,

Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par Josée Bélanger, district 5
Et résolu

QUE la Municipalité mandate le directeur des travaux publics à préparer des appels d'offres pour l'entretien du réseau d'éclairage.

ADOPTÉE

5.3

09-03X-151 *Demande d'autorisation afin que la Municipalité adhère au prélèvement automatique pour le paiement de l'essence par le biais de la Carte Capitale.*

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilise la carte Capitale depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE la Cie Capitale insiste pour que le paiement soit effectué dans les délais prévus ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité éprouve de la difficulté à respecter les délais ;

En conséquence,

Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par Stéphane Breault, district 2
Et résolu

QUE la Municipalité adhère au système de prélèvement automatique.

QUE la Municipalité mandate le maire et le directeur général à signer les documents afférents.

QUE les paiements devront paraître dans la liste des comptes à payer de chaque mois.

ADOPTÉE

QUE la Municipalité accorde la remise de trois (3) bacs bruns de 360 litres et de 10 mini bacs bruns à la Garderie Pastelle.

ADOPTÉE

7.6

09-03X-158 Dépôt du procès-verbal de la séance de consultation au sujet du projet de règlement sur les bâtiments accessoires portant le numéro 741-08

Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par Stéphane Breault, district 2
Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt du procès-verbal de la séance de consultation sur le règlement numéro 741-08.

ADOPTÉE

7.7

09-03X-159 Dépôt d'un projet d'appel d'offres préparé par la MRC de Montcalm pour la cueillette des matières résiduelles

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montcalm organise une séance de travail le 9 avril 2009 dans le cadre du renouvellement du contrat de service de la cueillette des matières résiduelles ;

En conséquence,
Il est proposé par Josée Bélanger, district 5
Appuyé par Céline Daigneault, district 4
Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt du projet d'appels d'offres préparé par la MRC de Montcalm pour la cueillette des matières résiduelles.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

Point 8)

8.1

09-03X-160 Acceptation du protocole d'entente pour l'utilisation de locaux, équipement, terrains et aménagement à l'École Havre-Jeunesse.

Il est proposé par Josée Bélanger, district 5
Appuyé par Benoît Ricard, district 6
Et résolu

QUE ce point soit reporté à l'assemblée du 6 avril 2009.

ADOPTÉE

8.2

09-03X-161 Formation d'un comité de sélection pour l'analyse des offres de service professionnel concernant la construction du terrain multisports, suite à l'adoption de la résolution 09-03X-142

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit aller en appels d'offres par pointage pour l'analyse des offres de service professionnel concernant la construction du terrain multisports ;

En conséquence,
Il est proposé par Josée Bélanger, district 5
Appuyé par Manon Desnoyers, district 3
Et résolu

QU'un comité de sélection soit formé du directeur-général monsieur Claude Arcoragi, le directeur des Services techniques, monsieur Michel Moreau et l'inspecteur en bâtiment, monsieur Yvan Crépeau.
ADOPTÉE

8.3

09-03X-162 Participation au financement de l'équipement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été sollicitée financièrement pour la transformation du local ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut être partenaire avec la Caisse populaire de Ste-Julienne ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aura accès aux équipements tel que prévu au protocole d'entente ;

En conséquence,
Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par Josée Bélanger, district 5
Et résolu

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution.

QUE la Municipalité accorde un soutien financier de 5000\$ en faveur de l'École Havre-Jeunesse.
ADOPTÉE

8.4

09-03X-163 Projet d'embauche- animateur-entraîneur

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit assurer la présence d'un responsable tel que prévu au protocole d'entente pour l'utilisation des locaux, équipements et aménagement de l'École Havre-Jeunesse ;

En conséquence,
Il est proposé par Louis Thouin, district 1
Appuyé par Benoît Ricard, district 6
Et résolu

QUE la Municipalité mandate la directrice des loisirs à préparer un projet d'appels d'offres pour l'embauche d'un animateur/entraîneur afin d'exploiter la salle d'exercice.
ADOPTÉE

8.5

09-03X-164 Prêt de la salle – Anne-Marie Blais

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçue une demande de prêt de salle pour un souper-rencontre bénéfique auprès des familles qui ont un enfant atteint du syndrome de Prader-Willi ;

*En conséquence,
Il est proposé par* Benoît Ricard, district 6
Appuyé par Céline Daigneault, district 4
Et résolu

*QUE la Municipalité autorise le prêt de la salle municipale gratuitement à Madame Anne-Marie Blais pour un souper-bénéfice.
ADOPTÉE*

<i>Période de questions et levée de l'assemblée</i>
--

Point 9) **Période de questions**

Point 10)
09-03X-165 **Levée de l'assemblée extraordinaire du 23 mars 2009**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par : Josée Bélanger, district 5
Et résolu :

*QUE l'assemblée ordinaire du 23 mars 2009 est levée à 10h00.
ADOPTÉE*

*Pierre Mireault
Maire*

*Claude Arcoragi
Sec.trés./Directeur général*